OUVRIER POLYVALENT DES BÂTIMENTS (H/F)

La Mézière

Offre n° 0035240606000401 Publiée le 04/04/2025

Synthèse de l'offre

Employeur : Mairie de La Mézière

Lieu de travail : 1, rue Macéria, La Mézière (Ille-et-Vilaine)

Poste à pourvoir le : Dès que possible

Type d'emploi : Emploi temporaire

Durée de la mission: 3 mois

Détails de l'offre

Famille de métiers : Architecture, bâtiment et logistique > Maintenance des bâtiments tous corps d'état

Grade(s) recherché(s): Emploi contractuel de cat. C

Métier(s): Ouvrier ou ouvrière de maintenance des bâtiments

Ouvert aux contractuels : Oui (Art. L332-23 disposition 1 du code général de la fonction publique)

Seul un contractuel peut être recruté sur ce poste car il s'agit d'un accroissement temporaire d'activité. Le contrat proposé ne peut excéder un an, pendant une même période de 18 mois consécutifs.

Temps de travail: Temps complet

Descriptif de l'emploi :

Sous l'autorité du responsable de service, l'agent polyvalent interviendra principalement sur la maintenance des bâtiments communaux.

Missions / conditions d'exercice :

Service bâtiment :

- Petite maintenance tout corps de métier des bâtiments communaux
- Participation aux différents travaux programmés du service
- Participe à la manutention du mobilier ou matériel demandés lors des activités communales
- Participera à la préparation des manifestations

Profils recherchés:

Bonne polyvalence, volontaire et forte motivation pour les travaux liés à la maintenance en général et aux petits travaux du bâtiment et des extérieurs.

Un CAP ou BEP serait un plus.

Contact et modalités de candidature

Contact: 0299693336

Informations complémentaires :

Lettre de motivation et CV à adresser par courrier à Monsieur Le Maire, Mairie de La Mézière 1 rue de macéria 35520 La Mézière

Page de candidature en ligne : http://www.emploi-territorial.fr/candidature/0035240606000401-ouvrier-polyvalent-batiments-h-f

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.